



CONFERENCE – DEBAT

LE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ET SON CONSEIL FACE AU RISQUE PENAL DE FRAUDE FISCALE

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

DE 18H30 A 20H30 (ACCUEIL A PARTIR DE 18H15)

LIEU : BIBLIOTHEQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS DU PALAIS (CITE)

10, Boulevard du Palais 75001 PARIS (Entrée des avocats*)

Sur l'initiative de la **Section Pénale de L'Association Française des Docteurs en droit (AFDD)** et en partenariat avec **l'Institut du Droit Pénal Fiscal et Financier (IDPF²)**, nous avons le plaisir de vous convier à une conférence-débat sur le risque pénal du chef d'entreprise et son conseil en amont, en cours et en aval d'un contrôle fiscal.

Modérateur : **Eric MEILLAN**, Inspecteur Général Honoraire des services actifs de la police nationale

Intervenants :

Emmanuel DAOUD, Avocat, membre du Conseil de l'Ordre, membre de l'IDPF²

Clarisse SAND, Avocat, Présidente de l'IDPF²

Participation : **10 € à l'ordre de l'IDPF² à l'inscription***

Date limite d'inscription (nombre de places limitées) : **12 novembre 2018**

*Compte tenu des mesures Vigipirate, un contrôle d'accès sera effectué à l'entrée

ORGANISE PAR :



Validée pour 2 heures
au titre de la
formation obligatoire
des Avocats

Objectifs

Savoir identifier le risque pénal en amont, au cours et en aval d'un contrôle fiscal pour le dirigeant et son conseil

Savoir agir et réagir face à la mise en œuvre de poursuites pénales en tant que dirigeants d'entreprises et conseils

Appréhender les moyens de poursuite pénale et les outils du juge judiciaire et de l'administration fiscale

Pour qui ?

Chefs d'entreprises, Avocats, Experts-comptables et commissaires aux comptes, Directeurs juridiques et fiscaux, Avocats, Directeurs administratifs et financiers, Directeurs et responsables comptables, juristes, universitaires.

Renseignements et Inscriptions :

**INSTITUT DU DROIT PENAL
FISCAL ET FINANCIER**

127 rue de la Faisanderie
75116 Paris
01.86.95.30.86

ldpf2@penal-fiscal.com
www.penal-fiscal.com